

SCTC

BUDGET 2013-2014

BILAN					
<i>Actif</i>			<i>Passif</i>		
21531	Banque	59 724,54	153	Provision pour retraite	15 700,00
530	Caisse	77,48	1655	Provision pour charge	1 000,00
				Cautions	1 930,00
				Report à nouveau	38 825,18
			120	Résultat	2 346,84
	Total	59 802,02		Total	59 802,02
COMPTE DE RESULTAT					
<i>Charges</i>			<i>Produits</i>		
602	Fournitures sportives	5 846,71	7061	Tournois droits d'engagements individuels	6 888,00
6064	Fournitures administratives	702,70	7067	Participations aux stages	15 447,50
6067	Frais de stage	3 321,06	7071	Ventes aux membres	63,00
6068	Tournois achats divers	390,15	7073	Booky ventes d'unités	4 474,50
60681	Manifestations achats divers	1 627,91	7084	Manifestations recettes	1 861,00
6073	Booky achats d'unités	4 474,50	7085	Tournois recettes du bar	525,50
6132	Location des courts couverts	14 168,00	7412	Subvention CNDS	2 000,00
6163	Tournois droits d'engagement par équipe	281,00	7413	Subvention Conseil Général	1 567,00
6235	Tournois prix aux joueurs	1 997,20	7414	Subvention Municipale	14 000,00
6254	Tournois frais d'arbitrage	2 333,75	746	Subvention Ligue	1 300,00
6261	Internet	503,44	749	Parrainages, sponsors	500,00
6262	Téléphonie	820,44	7565	Cotisations	39 420,00
627	Services bancaires	47,47	756	Cours	84 280,55
6313	Formation professionnelle	1 892,76	768	Produits financiers	911,18
6411	Salaires	63 689,45	78152	Reprise sur dotation aux provisions sur charge	1500
6412	Honoraire sur stage	10 103,13			
6451	Charges sur salaires	47 347,00			
6475	Médecine du travail	522,60			
6562	Licences FFT	8 282,12			
6563	Cotisation statutaire	40,00			
68151	Dotation aux provisions pour retraite	3 000,00			
68152	Dotation aux provisions pour charge	1 000,00			
120	Excédent	2 346,84			
	Total	174 738,23		Total	174 738,23

COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT 2013/2014

Le compte de résultat pour cette saison 2013-2014 est excédentaire de 2 346,84€.
Nous avons prévu pour cette année une perte de 4 110 € et cet écart provient de différents éléments.

Tout d'abord au niveau des postes « Salaires / charges / Licences » qui est supérieur de 2 300€ (+2%) par rapport à notre prévision du fait de l'augmentation des créneaux et du nombre d'adhérents prenant des cours (385 à 400)
Mais ceci est compensé par une augmentation de 5 700€ (+4,8%) des cotisations et courts lié à l'augmentation des adhésions et à l'augmentation d'adhérents prenant des cours. Au final, le bénéfice est de 3 400 euros

Au niveau des stages, le bénéfice obtenu est inférieur au prévisionnel. On a eu 2 020€ euros de bénéfice contre 3 000€ prévu.
La raison est qu'il y avait eu une erreur de comptabilisation l'année dernière, qui a fait qu'une partie des frais des stages a été comptabilisé en frais des animations.

Du fait de l'erreur précédente, le solde des animations est désormais positif. Nous sommes passés d'une perte prévue de 2 900€ à un gain de 230€.
Cette différence s'explique aussi par une meilleure gestion de nos achats notamment pour la soirée Karen et la fête du tennis.

Pour la partie tournoi, nous avons gagné 8% de moins, soit 240€ en raison d'un nombre moins important de participant et ceci malgré l'arbitrage du tournoi de février par des bénévoles.

Concernant les frais divers (achats de balles, de fournitures,...) nous avons dépensé 2% de plus, principalement à cause d'une augmentation des coûts de location des terrains

La formation professionnelle a été nettement supérieurs aux prévisions (+80%) en passant de 1 050€ à 1 900€. Il y a 2 raisons à cela, à savoir la formation de Mathieu Morival au statut d'AMT et celle de Xavier.
Celle de Mathieu nous permettra de lui donner plus d'heure à un coût inférieur à celui d'un moniteur et celle de Xavier a un effet bénéfique lors des cours qu'il dispense.

Le dernier point concernant les subventions qui ont été supérieure de 4 300€ et ceci en raison d'une règle prudentielle qui consiste à ne pas prendre en compte les subventions où il y a un doute fort quand à sa réalisation.
Ainsi, le comité directeur, par le travail de Stéphanie Gobert a réussi à obtenir une subvention de 2 000€ de la part du CNDS et de 1 300€ de la ligue des Yvelines.

Concernant maintenant l'année 2014/2015, nous prévoyons une perte de 1 890€

Pour la même raison prudentielle, nous n'anticipons pas d'avoir les même subvention de la part de la ligue et du CNDS, même si nous allons tout faire pour les avoir.
Qui plus est, au niveau des recette, du fait du solde positif du poste "Salaires / Charges / Licences / Cotisation / Cours", nous avons décidé de ne pas augmenter nos tarifs pour la saison 2014/2015.

Au niveau des charges, nous devrions avoir une augmentation de celle liés aux moniteurs suite à leur revalorisation salariale.
De même, les charges de frais administratifs va largement augmenter (+700€) car nous souhaitons renouveler notre matériel informatique).

Merci de votre soutien et bonne saison tennistique.

SCTC

BUDGET PREVISIONNEL 2014-2015

Charges		Produits			
602	Fournitures sportives	6 000	7061	Tournois droits d'engagements individuels	7 000,00
6064	Fournitures administratives	1 400	7067	Participations aux stages	15 500,00
6067	Frais de stage	3 500	7071	Ventes aux membres	70,00
6068	Tournois achats divers	500	7073	Booky ventes d'unités	5 000,00
60681	Manifestations achats divers	1 800	7084	Manifestations recettes	1 900,00
6073	Booky achats d'unités	5 000	7085	Tournois recettes du bar	550,00
6132	Location des courts couverts	14 500	7412	Subvention CNDS	0,00
6163	Tournois droits d'engagement par équipe	600	7413	Subvention Conseil Général	1 500,00
6235	Tournois prix aux joueurs	2 100	7414	Subvention Municipale	14 000,00
6254	Tournois frais d'arbitrage	3 500	746	Subvention Ligue	0,00
6261	Internet	500	749	Parrainages, sponsors	1 000,00
6262	Téléphonie	900	7565	Cotisations	40 000,00
627	Services bancaires	50	756	Cours	85 000,00
6313	Formation professionnelle	1 900	768	Produits financiers	1 200,00
6411	Salaires	65 000			
6412	Honoraire sur stage	10 500			
6451	Charges sur salaires	48 000			
6475	Médecine du travail	520			
6562	Licences FFT	8 300			
6563	Cotisation statutaire	40			
				Perte	1 890,00
	Total	174 610			174 610